

Réunion du 14 octobre 2017

CD Pétanque 82

Membres présents : Mesdames Dany DEJARDIN, Myriam LANET, Carmen LAGARDE, Messieurs Franck CLEMENT, Alain GAZAGNES, Roger LEVACHER, Jean-Pierre RAULY, Laurent ROUGIER

Membres excusés : Jean-Michel BEUCHER, Daniel MERCADIER, Philippe PY

- **Introduction** :

Laurent ROUGIER remercie tous les membres de s'être rendu disponible un samedi après-midi pour cette réunion un peu imprévue. Il va peut-être nous falloir trouver une autre solution que nos réunions du jeudi soir, qui ne peuvent pas s'étaler trop dans la nuit !

L'ordre du jour est assez conséquent, certains points n'ayant pas pu être traités lors de la réunion de septembre, le timing avait mal été calculé pour permettre à la réunion avec les responsables de secteur de commencer à l'heure. Une pause est donc prévue pour permettre à tous de décompresser et d'être plus attentif à la suite de l'ordre du jour.

Présentation de Dropbox pour faciliter les échanges de documents avec les membres du comité.

- **CNIL, point sur le fichier licenciés** :

Notre fichier « papier » concernant les licenciés du 82, n'est pas légal, il sera donc supprimé, le point sera fait prochainement avec Jean-Michel.

Le « droit à l'oubli » est effectif au bout de 5 ans, les licenciés n'ayant pas renouvelé leur licence dans ce délai ne feront donc pas partie de la base fédérale informatique.

- **Certificat médical** :

Il est désormais valable 3 ans.

Concrètement : un licencié qui aura fourni un certificat médical lors de sa demande de licence 2017, pourra pour 2018 remplir un questionnaire de santé (document cerfa). S'il répond non à toutes les questions, il devra compléter « une attestation questionnaire médical » qui prolonge la durée de validité de son certificat médical d'un an. S'il répond oui à une seule des questions, il devra fournir un certificat médical. Idem pour 2019.

Le certificat médical sera néanmoins demandé pour toute création de licence 2018.

La question reste posée au niveau de la validité de date à date de ce certificat médical, la licence étant valable du 1^{er} janvier au 31 décembre. Ces points seront précisés par la FFPJP lors de la prochaine réunion du comité de direction.

- **Présentation des nouveaux bordereaux de licence 2018 :**

La FFPJP nous suggère d'utiliser 4 documents différents, notamment un document à faire compléter par chaque licencié individuellement.

Le comité décide de mettre en place uniquement ce document pour 2018.

Ce document, ainsi que le questionnaire de santé et l'attestation questionnaire médical seront envoyées aux clubs ainsi qu'une note explicative afin de les accompagner au mieux pour ce changement. Le document récapitulatif par club est abandonné.

- **Qualifications 2018 :**

Le calendrier est quasiment finalisé, il ne manque que les dates des qualifications jeunes. Le calendrier est présenté aux membres.

- **Point sur les CRC 2018**

Pour répondre à la demande de la CTMP, le comité ne souhaite pas organiser de phases finales de CRC pour 2018.

- **Téléthon :**

Le comité organisera une action pour le Téléthon les 8 et 9 décembre 2017 au boulodrome du Marché Gare. Une réunion préparatoire avec les organisateurs au niveau de la Ville de Montauban aura lieu le 18 octobre.

- **Journée de solidarité à Orgueil :**

Le comité participera à cette manifestation le 2 décembre prochain.

- **CDCS :**

Une égalité entre club en D5 est en cours, un barrage aura donc lieu le 27 octobre à 20h30.

Les ¼ de finales pour les D4 et D5 auront lieu le dimanche 29 octobre le matin, les ½ finales l'après-midi.

Seront chargé de cette organisation : Franck CLEMENT, Jean-Michel BEUCHER, Roger LEVACHER, arbitrage par Patrick ALBANO.

- **Point sur les licences 2017 :**

En 2017 notre comité a réalisé 68 licences de plus qu'en 2016 (dont duplicatas et corrections d'erreurs).

- **Point sur le boulodrome :**

La signature de la convention avec la Mairie de Montauban a eu lieu le 16 octobre 2017. L'état des lieux a été fait par les services municipaux. Concernant les travaux, reste encore à finaliser : la sonorisation (réglage et multidiffusion), l'éclairage (rajout d'une rampe côté rue et dégroupage des lampes pétanque/lyonnaise), les pigeons (éradication).

L'entreprise de nettoyage qui a été choisie par le comité a commencé ce mercredi. Ils sont chargés de nettoyer les bureaux pétanque du haut et du bas, la salle de réunion du haut et du bas, les toilettes du boulodrome, la cuisine et les sanitaires du haut. Le jour d'intervention est fixé au mercredi de 10h30 à 12h00.

- **Trophée L'Equipe 2018 :**

Le championnat du Monde senior doit avoir lieu à la même date au Canada, le projet d'accueillir le Trophée L'Equipe à Montauban est pour l'instant en standby.

- **Nombre d'équipes au championnat de France pour le CD 82 :**

Le comité demande 1 équipe dans toutes les catégories sauf en provençal (doublette et triplète) et triplète masculin où il demande 2 équipes.

La possibilité d'avoir 2 équipes en triplète masculin ne va pas perdurer sur les années à venir, ce point sera annoncé aux clubs lors du prochain congrès départemental.

Pour le championnat de France triplète masculin : au niveau de la CTMP : 4 équipes (pour 8 départements) ; 4 équipes pour la CTLR (pour 5 départements).

1 équipe pour chaque autre catégorie pour la CTMP et la CTLR en 2018.

- **Comité Régional (CR) :**

Les comptes rendus seront transmis à tous les membres du comité.

Samedi : préparation des réunions du dimanche, redéfinition des rôles des commissions territoriales, modification du règlement intérieur, constitution de la commission compétition (Franck CLEMENT en fait partie). Concernant le volet financier, l'harmonisation apparaît complexe, il manque du financement au niveau de la CTLR. Si les cotisations arrivent à être homogénéisées côté MP et LR, il n'y aura plus qu'une seule comptabilité à terme. Les jeunes seront qualifiés directement par leur département pour le CDF jeunes, les qualifications via le championnat régional perdurent avec 2 places par catégorie pour MP (1 place pour LR), inversement pour 2019.

Dimanche : L'assemblée générale Occitanie aura lieu le 10 février à Lézignan. Au niveau de l'ETR, l'homogénéisation semble encore plus compliquée qu'au niveau des finances, le premier problème est la date des sélections régionales. Au niveau de la discipline, des vices de procédure sont soupçonnés. Il est envisagé de recruter un emploi sportif au niveau de la région, la question du financement est posée.

Le CR est composé de 26 membres, plus un président (Alain VALERO CD11), un trésorier (Laurent ROUGER CD 82), un secrétaire (Jean-Paul RIGAUD CD34). A aujourd'hui seulement 23 postes sont pourvus car ces 3 postes sont compris dans les quotas des départements. Franck Clément est coopté pour le CD82.

- **Discipline** :

2 rapports ont été reçus au comité : la première pour un incident sur une journée du CDCS, la deuxième au sujet d'un problème de dirigeants au sein d'un club.